

De: SMEB <sieb13@wanadoo.fr>
Envoyé: jeudi 8 janvier 2026 16:02
À: mairie
Objet: RE : RE: Projet de désaffectation d'un sentier rural - Anzeling

État de l'indicateur: Avec indicateur

Catégories: Catégorie rouge

Bonjour M Alain

En cas de vente ou de rétrocession, une convention de passage sera nécessaire entre le SMEB et les propriétaires.
cordialement

KREMER Denis
Président du Syndicat Mixte des Eaux de Boulay
32A, rue du Général de Rascas
03.87.79.36.37
06.81.75.48.96
sieb13@wanadoo.fr

Le : 08 janvier 2026 à 11:18 (GMT +01:00)
De : "mairie" <mairie@anzeling.fr>
À : "sieb13@wanadoo.fr" <sieb13@wanadoo.fr>
Objet : RE: Projet de désaffectation d'un sentier rural - Anzeling

Bonjour M. Kremer,

Pour rappel suite à notre conversation téléphonique.

Bien cordialement,

Alain Pierrot
06 37 07 16 05

Envoyé depuis mon appareil Galaxy

----- Message d'origine -----

De : mairie@anzeling.fr
Date : 17/12/2025 16:58 (GMT+01:00)
À : sieb13@wanadoo.fr
Objet : Projet de désaffectation d'un sentier rural - Anzeling

Bonjour M. KREMER,

Dans le cadre d'un projet de désaffectation et rétrocession d'un sentier rural sur le ban communal d'Anzeling, je vous prie de bien vouloir trouver joint à ce mail le courrier de Monsieur le Maire afin de vérifier la présence de réseau sur la parcelle notifiée sur le plan cadastral ci-joint.

Bien cordialement,

Adeline COMBAT

Secrétaire de Mairie

Mairie ANZELING

4, Place du Général de Gaulle

57320 ANZELING

mairie@anzeling.fr

03.87.35.78.83

Permanence: Mar-Jeudi 16h30-18h30